

**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
SÉLECTION INTERNATIONALE 2017
COMMENTAIRE DE DOCUMENT HISTORIQUE**

**L'IMMIGRATION FACE À L'ADMINISTRATION :
LES RÉFUGIÉS ARMÉNIENS EN FRANCE DANS LES ANNÉES 1920**

« Réfugié d'origine arménienne ».

Telle était l'inscription manuscrite, face à la question imprimée « *Nationalité* », sur ces cartes d'identité pliées en accordéon que nous allions chercher dans les préfectures de police.

5 Dans de vastes salles garnies de bancs en bois, nous attendions des journées entières avant d'être appelés d'un nom écorché par la prononciation française, puis déformé par l'écriture.

Que de fois j'ai accompagné mes tantes ou ma mère sur ces bancs de misère, tremblantes de peur devant des fonctionnaires mûris dans des bureaux, agacés par notre ignorance de leur langue, et dépassant souvent les limites de leur autorité.

- Laissez parler Madame !
- 10 - Madame est ma tante et parle mal le français, Monsieur.
- Eh bien, qu'elle aille à l'école ! C'est pas fait pour les chiens, l'école, nom de Dieu !
- Elle ira, Monsieur.
- Papiers d'état-civil, son acte de naissance ?
- Nous sommes des réfugiés, Monsieur, elle a un passeport avec un visa français.
- 15 - Il me faut un acte d'état-civil. Écrivez à votre mairie d'origine.

Le « *au suivant* » mettait un terme à l'interrogatoire. Et nous repartions vers d'autres salles d'attente, sur d'autres bancs, à la recherche de cet introuvable « acte de vie ».

20 Nous adresser à nos mairies d'origine, c'était demander à nos bourreaux d'hier de certifier que nous étions vivants, que nous avions échappé à l'acte de décès collectif des 1 500 000 Arméniens qu'ils venaient de massacrer.

Refoulés vers un office de réfugiés, avec cinq témoins sur l'honneur qui juraient sur l'honneur que nous nous appelions bien « Un tel », que nous étions « *Fils de...* » et « *de...* » « *Né à... le...* », nous repartions avec notre passé certifié, tamponné, vers les longues attentes de notre point de départ : la préfecture de police. [...]

25 Tout passage d'une voûte céleste sous une autre transformait le sang du voyageur en facteur rhésus « Étranger », déclenchant chez les actionnaires de ce bout de ciel nationalisé un sentiment de méfiance et un arsenal de précautions contre « l'importé ».

30 Il fallait être en règle : un passeport, un permis de séjour, une carte d'identité, une carte de travail, un contrat de l'employeur, un certificat de domicile, une facture d'électricité, des photos d'identité, des formulaires qui faisaient répéter ce que d'autres papiers avaient déjà certifié, et des questionnaires qu'il fallait remplir minutieusement sous peine d'être renvoyés à la case départ.

Mes parents, paralysés devant ce flot de paperasseries procédurières et tatillonnes, se tournèrent vers le savant de la famille qui savait maintenant lire et écrire. [...]

35 Je fus pétrifié par la dernière ligne du questionnaire : « *EXPIRE LE...* » suivi de « *À remplir par l'administration* ». Mon vocabulaire fraîchement enrichi par une fable de La Fontaine où le héros expirait, je crus un instant à une fin de vie imposée, décidée d'avance par des messieurs qui me semblaient tenir les tampons de l'autorité. Certes, mon savoir-lire

40 m'empêchait de saisir les subtilités d'un mot à plusieurs sens, et cette « expiration » ne concernait qu'une fin de tracasseries paperassières, renouvelables tous les trois ans. Mais cette peur d'enfant venait de plus loin. Elle surgissait du fond des entrailles d'un peuple. Face à ce mot qui avait provoqué ma puérole panique, des ministres avaient écrit un jour : « 24 avril 1915 », déclenchant l'hallali le plus sauvage d'une chasse humaine... « *Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes [...] il faut mettre fin à leur existence. Signé Talaat Pacha, ministre de l'Intérieur* ».

45

Henri VERNEUIL, *Mayrig*, Paris, éditions Robert Laffont, 1985, pp. 53-55.